

Séance du 05 Septembre 2008

L'an deux mille huit, le cinq septembre à 21 heures s'est réuni le conseil municipal à la Mairie de Gans sous la présidence de Laurent BELLOC, Maire.

Etaient présents : Mes BALUTEAU – DEVE -DEVILLARDS
Mrs DELOMBAERDE - DOUSSOU – GENEDES – GUIGNARD-
LAFFARGUE – VIGNAUD - BELLOC

Etait excusée : Me BENQUET

Secrétaire de séance : Mr GENEDES Daniel

Date de convocation : 1er septembre 2008

RENOVATION DU PRESBYTERE

Il est fait compte rendu de la réunion du 1^{er} septembre 2008 avec Mr ARQUEY Jean Luc, architecte, qui a présenté un descriptif plus affiné du projet de rénovation, tenant compte des précédentes remarques du conseil municipal. Monsieur le Maire présente le marché public de maîtrise d'œuvre ainsi que l'avant projet sommaire. Conformément à sa proposition, le taux de rémunération est de 11.20%.

L'enveloppe prévisionnelle a été réévaluée, en relation avec le maître d'ouvrage, et a été fixée à 70 000 €HT. A l'issue de l'APS, l'estimation des travaux est de 71 235 €HT, le forfait provisoire de rémunération est de 7 978.32 €HT, soit 9 542.07 €TTC.

Ces travaux rentrant dans le cadre d'une opération Palulos, Monsieur le Maire informe que le financement espéré peut être de l'ordre de 25 à 30 %. De l'autofinancement et le recours à l'emprunt permettront de solder cette rénovation.

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le marché de maîtrise d'œuvre présenté s'élevant à 7 840 € HT, soit 9 376.64 €TTC
- De mettre en œuvre ce programme suivant l'estimation des travaux, fixée à 87 000 €HT
- Charge Monsieur le Maire de procéder aux démarches afin d'obtenir les financements auprès du Conseil Général de la Gironde, du Conseil Régional d'Aquitaine et de l'Etat
- Charge Monsieur le Maire de solliciter un prêt pour financer une partie des travaux et de contacter les organismes bancaires

TERRAIN MULTI SPORT

Les travaux de terrassement ont débuté ; l'équipement sera achevé fin septembre. Les financements étant arrêtés, Monsieur le Maire rappelle les montants :

- Conseil Général de la Gironde 13 082.00 €
- DGE 15 263.08 €
- Député 10 000.00 €

Soit un total de.....38 345.08 € (73.52 % du montant)

Le coût total est de 52 156.12 €TTC . La commune finance 13 811.04 €

DELEGUES CLETC

Monsieur le maire rappelle les fonctions de la CLETC (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges). Cette commission fonctionne au sein de la Communauté de Communes du Bazadais et étudie les transferts de charges des communes à la CDC lors du changement de fiscalité. Mrs LAFFARGUE Claude et BELLOC Laurent sont désignés délégués pour cette commission.

QUESTIONS DIVERSES

- Les travaux de raccordement de la conduite d'eau potable avec la station de Pigeon se dérouleront le 09 septembre 2008. Les abonnés de cette canalisation n'auront pas d'eau pour la journée ; une information par la Régie et par la Mairie a été transmise à chaque foyer.
- La commission information se réunira le 11 septembre 2008 à 21 heures afin de préparer le prochain bulletin municipal. A cette occasion, Monsieur Benoit ARENE présentera un projet de concours photos ; le conseil municipal est d'ores et déjà favorable à cette initiative et charge la commission d'en gérer le déroulement.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée

Les conseillers municipaux,

Le Maire,